

“ACTION CŒUR DE VILLE” : L’ÉTAT FINANCE 30 % DES ÉTATS GÉNÉRAUX D’ALÈS

La signature de l’avenant à la convention de 2018 liste 43 actions des États généraux du cœur de ville avec les subventions qui y sont associées.

« *Le programme national Action Cœur de ville permet d’accompagner les municipalités qui veulent faire revivre leur centre ville, indique le préfet du Gard, Didier Lauga. Le mérite des Alésiens est d’avoir impulsé cette démarche et d’en être les pionniers, ce qui facilite grandement notre travail* ». Alès était en effet précurseur dans la mise en place des États généraux du cœur de ville, puisque les 38 actions décidées en co-construction avec la population ont été lancées dès mai 2017. Après coup, l’État a lancé son opération de revitalisation des centres villes, “Action cœur de ville”, dotée de 5 milliards d’euros. Avec son temps d’avance, Alès a naturellement fait partie des 222 villes retenues dans le cadre de ce plan national (dont 23 en Occitanie). C’est ainsi que, le 10 octobre 2018, Max Roustan a signé avec le préfet du Gard une convention “Action Cœur de ville” qui promettait des financements pour les actions des États généraux alésiens en cours et à venir. « *Nous avons été le premier contrat Cœur de ville de France* » rappelle Christophe Rivenq, président d’Alès Agglomération.

Un avenant prévu chaque année

Des études ont ensuite été lancées pour finaliser quelles actions seraient retenues par l’État et à quelle hauteur elles seraient subventionnées. Ce qui a abouti à une liste de 43 actions, intégrées dans un avenant à la convention de 2018. Lequel avenant a donc été signé, ce 14 décembre 2020, par l’État, Alès Agglomération, la Ville d’Alès et de nombreux partenaires (lire ci-contre). « *Dans cet avenant, certaines actions datent du début de nos États généraux et d’autres ont été ajoutées depuis, se félicite Max Roustan, maire d’Alès. Chaque année, nous signerons ainsi un avenant récapitulatif* ».

1,1 M€ de l’Etat pour la Maison de l’Economie

Parmi les actions terminées, citons les espaces partagés rues Dr Serres et d’Avéjan, la rénovation de la place Leclerc et le jardin pédagogique du Bosquet.

Parmi les actions en cours : la rénovation des Halles de l’Abbaye, la création de la Maison de l’Économie, la réhabilitation de la Maison du Commerce.

Parmi les actions à venir : la création d’une Maison de la Jeunesse, le réaménagement de la place de la cathédrale, ...

Bel exemple de l’aide de l’État : la Maison de l’Économie, qui ouvrira en septembre sur la place des Martyrs, bénéficiera d’un financement de 1,1 M€ de la part d’Action Cœur de ville.



Les partenaires de la convention

Sont partenaires à cette convention la Région, le Département, la Caisse des Dépôts, l'ANRU, l'ANAH, Logis Cévenols et les chambres consulaires.